

INCENDIES DE FORÊT

RISQUES ÉLEVÉS POUR LA RÉGION TTA

Un enjeu de résilience pour le territoire régional

SIGNAL STRATÉGIQUE

En pleine saison estivale, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma fait face à un risque accru d'incendies de forêt, favorisé par les fortes chaleurs, l'assèchement de la végétation et la fréquentation des espaces naturels.

Au-delà des dommages environnementaux et économiques, les incendies de forêt constituent une menace directe pour la vie et la santé des habitants, des visiteurs et des équipes d'intervention. Ils peuvent provoquer des décès, des brûlures, des intoxications par les fumées, des évacuations préventives et des déplacements temporaires de populations. Cette alerte souligne la nécessité de renforcer la prévention, la surveillance et la coordination afin de protéger les personnes, les ressources naturelles et l'attractivité régionale.

FAITS SAILLANTS

Selon le bilan provisoire de l'Agence nationale des eaux et forêts, arrêté au 20 juillet 2026, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a enregistré 70 incendies de forêt depuis le début de l'année, soit 22,6 % des 310 incendies recensés à l'échelle nationale. TTA est la deuxième région du Maroc la plus concernée par le nombre de départs de feu, après Rabat-Salé-Kénitra, qui en a enregistré 80. Cette situation souligne la pression exercée sur les espaces forestiers régionaux et la nécessité de maintenir un niveau élevé de vigilance.

Bilan national arrêté au 20 juillet 2026 : À l'échelle nationale, les 310 incendies enregistrés au 20 juillet 2026 ont parcouru environ 1 850 hectares. Le bilan publié ne précise toutefois pas la superficie touchée dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Renforcement de la prévention : Retour d'expérience de 2022 : les incendies ont parcouru 18 704 hectares dans la région, soit 82,2 % des 22 762 hectares enregistrés à l'échelle nationale. Larache, Tétouan et Chefchaouen figuraient parmi les territoires les plus touchés. Pour les mois d'août et de septembre 2026, l'ANEF appelle les usagers des espaces forestiers à limiter strictement l'usage du feu et à signaler sans délai tout départ de feu.

LECTURE STRATÉGIQUE - IMPACTS PROBABLES

A) Pression accrue sur l'attractivité touristique régionale, notamment dans les destinations naturelles et littorales (Chefchaouen, Akchour, Cap Spartel, parc de Talassemtane et côtes méditerranéennes), où d'éventuelles restrictions d'accès ou fermetures pourraient affecter la fréquentation en pleine saison estivale.

B) Risque d'interruption temporaire des infrastructures stratégiques (axes routiers, réseaux électriques, télécommunications et installations hydrauliques) situées à proximité des massifs forestiers, avec des effets potentiels sur la continuité des activités économiques.

C) Dégradation du capital naturel régional, susceptible d'affecter les services écosystémiques (ressources hydriques, protection des sols, biodiversité), qui constituent également un levier de développement touristique et rural.

D) Mobilisation accrue des ressources publiques, pouvant conduire à arbitrer entre dépenses d'urgence et investissements de long terme en matière d'aménagement, de prévention et de résilience.

LECTURE STRATÉGIQUE - POINTS DE VIGILANCE

- **Affluence estivale et risque de départs de feu :** La forte fréquentation des espaces forestiers pendant l'été, combinée aux fortes chaleurs, augmente le risque d'incendies causés par des activités humaines. Les activités de loisirs, les pique-niques, les feux non maîtrisés ou les comportements imprudents peuvent accroître le nombre de départs de feu, en particulier dans les zones les plus fréquentées.
- **Exposition des infrastructures et des sites touristiques :** Les provinces classées en risque extrême regroupent des forêts, des axes de transport et des sites touristiques très fréquentés, ce qui pourrait amplifier les conséquences d'un incendie sur les déplacements, les activités économiques et le tourisme. Des fermetures temporaires de routes, l'évacuation de certains sites ou des perturbations de l'activité touristique pourraient avoir un impact direct sur l'économie locale en pleine saison estivale.
- **Persistance d'une période à haut risque :** selon l'ANEF, les semaines à venir ainsi que les mois d'août et de septembre demeurent particulièrement critiques en raison de la persistance de conditions chaudes et sèches.
- **Réactivité des dispositifs de prévention et d'intervention :** L'efficacité de la surveillance, de l'alerte précoce et de la coordination entre les différents services sera essentielle pour limiter l'ampleur des incendies et leurs conséquences. La rapidité de détection et d'intervention constitue un facteur clé pour contenir les incendies avant qu'ils ne menacent les populations, les infrastructures ou les espaces naturels sensibles.

RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Dans une logique de résilience territoriale, cette alerte met en évidence, que la région gagnerait à compléter les dispositifs d'intervention par une approche davantage fondée sur l'anticipation, la coordination des acteurs et la protection des actifs économiques et environnementaux.

1. **Prioriser les zones les plus exposées :** Déployer une surveillance renforcée des secteurs à risque en tenant compte du niveau d'aléa, de la fréquentation touristique, des infrastructures essentielles et des espaces naturels les plus visités.
2. **Améliorer les systèmes d'alerte :** Renforcer les dispositifs d'information (SMS géolocalisés, panneaux d'information, applications mobiles, réseaux sociaux) afin d'alerter rapidement les populations et les visiteurs.
3. **Associer les acteurs du tourisme :** Impliquer les hébergeurs, les gestionnaires de sites naturels, les guides et les agences touristiques dans les actions de prévention et les dispositifs de gestion de crise.
4. **Protéger les infrastructures stratégiques :** Établir une cartographie des infrastructures, équipements publics et sites économiques les plus exposés afin de mieux orienter les mesures de prévention et les investissements.
5. **Miser sur les outils de prévision :** Renforcer l'utilisation des données satellitaires, de la télédétection et des outils de prévision pour anticiper les périodes les plus critiques.
6. **Renforcer la résilience des territoires :** Intégrer davantage la prévention des incendies dans les politiques régionales d'aménagement et d'adaptation au changement climatique, notamment à travers une gestion durable des espaces forestiers.
7. **Sensibiliser la population et les citoyens :** intensifier les campagnes de sensibilisation auprès des citoyens, la majorité des départs de feu étant d'origine humaine.

SOURCES :

Agence nationale des eaux et forêts, bilan provisoire des incendies de forêt arrêté au 20 juillet 2026, juillet 2026. Commission européenne - JRC / EFFIS, *Forest Fires in Europe, Middle East and North Africa 2022*, 2023.

Commission européenne - JRC/EFFIS, *Forest Fires in Europe, Middle East and North Africa 2022*, 2023.